

La forte progression de Décomatic

Implantée à La Verpillière, cette entreprise familiale spécialisée dans l'étiquetage se distingue également en matière de développement durable, de formation et d'emploi de personnes en situation de handicap.

par Caroline Falque-Vert

Ln juillet dernier, Décomatic a soufflé ses 60 bougies, lors d'un événement rassemblant tout son personnel.

Depuis sa création à Lyon en 1956, l'activité de cette société, qui s'est installée à La Verpillière dans les années soixante, a beaucoup évolué. À l'origine, elle était en effet spécialisée dans la création de sacs publicitaires en papier, en carton et en toile de jute et dans la décoration de magasins. Alors qu'André ALLÈGRE reprend la direction de l'entreprise à son fondateur Maxime PARROCHIA en 1968, Décomatic doit s'adapter, avec l'émergence du plastique sur le marché. Elle se tourne alors vers le monde industriel avec la fabrication de manchons d'étiquetage étirables et rétractables – qui représente 85 % de son activité – ainsi que vers le monde bancaire, la poste et les hôpitaux, avec la confection d'enveloppes sécurisées et de pochettes.

Les manchons d'étiquetage pour tous types d'entreprises représentent 85 % de l'activité de Décomatic.



Dirigée depuis 1992 par Jean-Luc ALLÈGRE, qui a succédé à son père, Décomatic emploie aujourd'hui 115 personnes.

Son chiffre d'affaires, qui a fortement progressé ces deux dernières années – respectivement de 6 % et 10 % –, s'élève à 13 millions d'euros. « Chaque année, nous tablons sur une augmentation de 5 %. Un objectif que nous affignons ensuite en fonction des marchés, si c'est réalisable ou pas pour nos commerciaux », explique Albert LEMAHIEU, secrétaire général de l'entreprise. Si Décomatic travaille essentiellement avec une clientèle nationale, elle réalise une part significative de son chiffre d'affaires en Europe (38 %). « C'est le sur-mesure qui nous fait vivre aujourd'hui. Nous avons fait le choix de la petite et de la moyenne série, auprès d'entreprises de toutes tailles, contrairement à nos concurrents qui sont plutôt positionnés sur des grandes séries, ce qui nous permet d'apporter du service », détaille Albert LEMAHIEU.

Depuis plusieurs années, Décomatic s'est engagée en faveur du développement durable et dans une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

Signataire de la charte de la diversité depuis 2007, elle a mis en place une politique forte



Jean-Luc Allègre et Albert Lemahieu, lors de la remise du trophée 2015 du maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

en faveur des personnes en situation de handicap : recrutement, taux d'accessibilité des locaux portés après travaux à 88 %, maintien dans l'emploi, sous-traitance à un Esat... « C'est une vraie volonté de l'entreprise d'intégrer des personnes en situation de handicap, qui représentent actuellement entre 11 et 12 % des salariés », précise Albert LEMAHIEU. D'autre part, Décomatic oriente ses choix d'investissements vers les technologies propres, préservant ainsi l'environnement : protection des sols, passage à l'encre à l'eau, nettoyage au laser, réserve d'eau en cas d'incendie, bassin de rétention prenant en compte la faune, installation de deux ruches en 2014... Parmi les valeurs affichées par l'entreprise, qui accueille régulièrement des scolaires et des professeurs dans le cadre de stages, figurent notamment « la transmission des savoir-faire professionnels, le développement des compétences par la formation, l'écoute des salariés, l'intégrité professionnelle et une éthique commerciale responsable ». Tous ces efforts ont permis à Décomatic d'obtenir, en septembre 2015, le label Lucie, label RSE de référence en Europe. ■

Pochettes sur mesure pour le transport médical spécifique.

